
Familles monoparentales ou recomposées : des chiffres sur l'évolution de la sphère familiale

Publié le 29/10/2013



Avec l'évolution de la société, les familles changent, se séparent, se recomposent. L'INSEE vient de publier plusieurs notes d'analyse sur les familles recomposées, monoparentales ainsi que sur la diversité des familles à Paris.

Avec l'évolution de la société, les familles changent, se séparent, se recomposent. **L'INSEE** a publié plusieurs notes d'analyse sur les familles recomposées, monoparentales ainsi que sur la diversité des familles à Paris. Pour appréhender ces mutations, les droits des familles évoluent aussi, plus protecteurs et plus ouverts aux choix individuels. Famille monoparentale, ou recomposée, le notaire saura vous conseiller sur les outils juridiques les plus adaptés à utiliser à toutes les étapes de votre vie familiale.

Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée.

720.000 familles en France sont des familles recomposées. 9% des familles avec un enfant mineur sont des familles recomposées. Par ailleurs, 410.000 enfants vivent avec un beau-parent et des demi-frères ou demi-sœurs. 96% des enfants vivant en famille en France vivent avec leur mère (contre 79% avec leur père). 79% des enfants vivant avec un beau-parent résident avec leur mère. 7 enfants sur 10 avec un beau-parent ne logent pas régulièrement chez leur autre parent.

A Paris, un enfant sur quatre vit au sein d'un foyer monoparental.

A Paris, 32 000 enfants de moins de 25 ans (7 % des enfants parisiens), vivent dans une famille recomposée. C'est moins que dans le reste de l'Île-de-France et qu'en Province. La part des enfants vivant en foyer monoparental est à l'inverse nettement plus élevée à Paris (24 %).

Source : INSEE (Insee Première / Ile-de-France à la page – octobre 2013)

Revivez le tchat des dernières rencontres notariales : familles recomposées, les questions à se poser

(C) Photo : Fotolia

